**Règlements**

**Concours pour la création d'un logo représentant le caucus autochtone de l'ACHRU**

Le caucus autochtone de l'ACHRU lance un concours qui s'adresse aux membres autochtones de l'ACHRU.

- Le logo doit être envoyé dans l'un ou l'autre des formats électroniques suivants :. png, .jpg, .jpeg, .doc, .docx
- La présentation du logo doit faire référence au caucus autochtone de l'ACHRU.
- Le design doit permettre une version bilingue, c'est-à-dire utilisable, à la fois en français et en anglais.
- La date limite pour soumettre une proposition est le 27 octobre 2017.
- Un jury, nommé par le caucus autochtone de l'ACHRU, choisira la proposition gagnante. Sa décision sera sans appel.
- Une seule proposition sera acceptée par personne ou membre.
- Pour être admissible au concours, vous devez être un membre autochtone de l'ACHRU et/ou du caucus autochtone de l'ACHRU.
- Les caractéristiques recherchées pour le logo : originalité et créativité, représentation de l'esprit et de la raison d'être du caucus autochtone et excellence du design.
- Toutes les propositions doivent être une création originale du participant et ne doivent pas inclure, ni être basées sur, ou issues de marques de commerce, d'images dotées de droits d'auteur ou de designs préexistants.
- Toutes les propositions deviendront la propriété de l'ACHRU. En présentant un logo, chaque participant accepte que tous les droits liés à la propriété intellectuelle de ce logo soient considérés comme appartenant à l'ACHRU.
- Sauf où cela est interdit pas la loi, toute proposition soumise au concours présuppose l'autorisation d'utiliser, pour des fins publicitaires, le nom de la personne gagnante, ainsi que les informations sur le prix, ou celles incluses dans le formulaire de soumission sans autre forme d'autorisation ou de dédommagement.
- L'ACHRU se réserve le droit de modifier la proposition gagnante dans le but de la voir correspondre davantage au besoin.
- La personne gagnante recevra un prix de 500 $ ; son nom et sa proposition figureront dans l'infolettre et sur le site Web de l'ACHRU.

**Les propositions doivent être envoyées par courriel au plus tard le 27 octobre 2017 à Stéfanie-Madeline Leduc, smleduc@chra-achru.ca. Les envois doivent comprendre un logo, le nom du créateur, son adresse, son numéro de téléphone et son adresse courriel. Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec Stéfanie-Madeline Leduc, au 613 594-3007, poste 14, ou par courriel : smleduc@chra-achru.ca.**